Relations UE-Japon

2023/2107(INI) - 13/12/2023 - Texte adopté du Parlement, lecture unique

Le Parlement européen a adopté par 559 voix pour, 32 contre et 44 abstentions, une résolution sur les relations UE-Japon.

Le Japon est **le partenaire stratégique le plus proche de l'Union** dans la région indo-pacifique. L'un et l'autre ont en commun un large éventail de valeurs et d'objectifs.

Le Parlement a insisté tout particulièrement sur le fait que l'Union a intérêt à approfondir et à élargir ce partenariat sur le plan bilatéral, mais aussi dans des contextes plurilatéraux et multilatéraux. Ensemble, l'Union et le Japon représentent près de 25% du PIB mondial. Le partenariat peut et devrait par conséquent jouer un rôle important pour contribuer à façonner un ordre international pacifique, fondé sur des règles, inclusif, juste, durable et prospère.

Coopération

Reconnaissant le rôle essentiel joué par l'accord de partenariat économique et l'accord de partenariat stratégique (APS) UE-Japon, le Parlement a encouragé l'UE et le Japon à **faire preuve de la volonté politique nécessaire** pour ratifier l'APS, appelant de ses vœux la mise en œuvre pleine et entière des deux accords.

Tout en se félicitant de l'excellente coopération qui règne au sein du G7, en particulier en ce qui concerne la résilience économique et la sécurité économique, le Parlement a souligné que l'Union doit aussi collaborer étroitement avec le Japon au sein du G20, de l'OMC, des Nations unies et de leurs agences spécialisées, dans le cadre de la CCNUCC, au sein des organismes internationaux de normalisation et des institutions financières internationales ainsi que dans les autres instances internationales, au service de la paix, de la sécurité maritime, de la non-prolifération et de la résilience aux menaces hybrides, ainsi que des droits de l'homme, de la prospérité, de l'état de droit et de la réalisation des objectifs de développement durable des Nations unies.

Les députés ont relevé avec intérêt les efforts déployés par le Japon pour favoriser l'avènement d'une structure fiable de stabilité régionale guidée par le concept d'une région indo-pacifique sûre et ouverte. Ils ont salué les mesures importantes prises par le gouvernement japonais et la République de Corée pour construire une relation tournée vers l'avenir. Ils ont reconnu les graves préoccupations du Japon concernant la menace que représentent les programmes illégaux de missiles balistiques de la Corée du Nord et sa belligérance croissante. Le Parlement entend également collaborer de manière permanente avec le Japon afin de s'opposer aux politiques trop affirmées de la Chine à l'égard de ses voisins.

Défense

Le Parlement a souligné que les cadres stratégiques renforcés des politiques de défense de l'UE et du Japon offrent de **nouvelles possibilités de coopération**, notamment en ce qui concerne la sécurisation des lignes de communication maritimes, la lutte contre la piraterie et le terrorisme, et le maintien de la liberté de navigation dans la région. La participation du Japon à l'exercice militaire de l'opération EUNAVFOR ATALANTA a été saluée. Les députés ont proposé la création d'un format de dialogue sur la sécurité UE /OTAN/AP4 (Japon/Corée/Australie/Nouvelle-Zélande) et ont encouragé le Service européen pour l'action extérieure à envoyer un attaché militaire à Tokyo.

Le Parlement a appelé de ses vœux l'instauration entre l'Union européenne et le Japon d'un **partenariat global de sécurité** qui servira de cadre à des concertations approfondies, à des manœuvres conjointes, à des activités communes de recherche et de développement en matière de défense et à l'élaboration de plans d'urgence conjoints pour faire face aux situations critiques.

Sécurité économique

Les députés ont proposé la tenue d'un **dialogue** sur la sécurité économique dans le cadre du dialogue économique de haut niveau UE-Japon. Ils ont mis l'accent sur l'importance capitale que revêt la coopération internationale en matière de gouvernance et de normalisation des services numériques et des échanges de biens numériques, qui passe notamment par des règles internationales contraignantes, en particulier pour la sécurité des données.

Environnement

Les députés ont regretté que l'alliance verte UE-Japon de 2021 reste une promesse largement non tenue. Ils ont noté que le Japon a exprimé son engagement continu à **renforcer l'ambition environnementale mutuelle** aux niveaux national et multilatéral, conformément à l'Alliance verte UE-Japon. Toutefois, ils souhaiteraient que le Centre de coopération industrielle UE-Japon et la table ronde des chefs d'entreprise UE-Japon jouent un rôle plus actif à cet égard, notamment en ce qui concerne le recyclage.

Énergie

Le Parlement a appelé à **l'accélération de la coopération énergétique** entre l'UE et le Japon, en particulier dans les domaines du gaz naturel liquéfié, de la réforme du marché de l'électricité et des technologies innovantes en matière d'énergies renouvelables. Il a souligné la nécessité de renforcer le dialogue entre l'UE et le Japon en matière de sécurité énergétique, en prônant une transition verte et en réduisant la dépendance à l'égard des régimes totalitaires pour les chaînes d'approvisionnement de base.

Droits de l'homme

La résolution a mis l'accent sur le **dialogue sur les droits de l'homme**, dans le cadre duquel l'UE et le Japon peuvent discuter, par exemple, de la peine de mort, qui existe toujours au Japon et à laquelle l'UE est fondamentalement opposée, ainsi que d'autres questions relatives aux droits de l'homme présentant un intérêt mutuel. Les députés ont également réitéré leur préoccupation concernant les enlèvements d'enfants par les parents. Ils ont proposé la création d'un forum UE-Japon des jeunes décideurs sur un partenariat global au service des objectifs de développement durable.